

PROGRAMME DE FORMATION

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Cette formation permet de comprendre les enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et de construire une démarche concrète d'amélioration, articulée avec la prévention des risques et le système de management.

Public visé	Dirigeants, responsables RH, managers, membres du CSE, référents QVCT ou santé-sécurité, animateurs qualité.
Prérequis	Aucun prérequis spécifique.
Durée	7 heures (1 jour) — adaptable
Modalité	Présentiel (intra ou inter-entreprise) ou distanciel
Lieu	En présentiel, dans les locaux du client (format intra-entreprise) ou dans une salle louée à cet effet selon convention, ou en distanciel
Tarif	Sur devis, transmis sur demande selon le format et le nombre de participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir la QVCT et son cadre de référence
- Distinguer QVCT, risques psychosociaux et prévention des risques
- Identifier les leviers de la QVCT dans l'organisation
- Construire une démarche QVCT et ses indicateurs
- Articuler QVCT, document unique et système de management

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Comprendre la QVCT

- De la QVT à la QVCT : évolution et cadre (accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020, loi santé au travail)
- Les six champs de la QVCT (repères ANACT)
- Liens avec la performance, l'engagement et la marque employeur

QVCT et prévention

- Risques psychosociaux : repères, facteurs et signaux
- Articulation avec le document unique (DUERP) et l'obligation de sécurité

Construire une démarche QVCT

- Diagnostic partagé et indicateurs (absentéisme, turnover, climat social)
- Espaces de discussion sur le travail
- Plan d'actions et rôles des acteurs : direction, managers, CSE, services de santé au travail

Ancrer et pérenniser

- Communication, évaluation et amélioration continue de la démarche

Cas pratique

- Ébauche d'un plan d'actions QVCT adapté à son contexte

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes mobilisées – Apports théoriques illustrés – Autodiagnostic QVCT – Atelier plan d'actions – Échanges de pratiques	Moyens pédagogiques et techniques – Support remis à chaque participant (papier et/ou numérique) – Trames fournies : diagnostic, indicateurs, plan d'actions – Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard) – Documents de référence : ANACT, INRS, ANI du 9 décembre 2020
---	--

Formation animée par un(e) consultant(e)-formateur(trice) CP Quality Consulting, spécialisé(e) en systèmes de management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement, disposant d'une expérience opérationnelle confirmée en entreprise et en accompagnement d'organisations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION

Évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement en amont afin d'adapter la formation aux besoins
- Mise en situation évaluée : ébauche d'un plan d'actions QVCT
- Quiz de vérification des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

ACCÈS À LA FORMATION

Modalités d'accès	Sur demande, à réception du bulletin d'inscription et du devis signé. Pour les formations intra-entreprise, transmission à l'entreprise de la convention de formation et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, questionnaire de positionnement le cas échéant).
Délais d'accès	La formation est organisée dans un délai minimum de 15 jours ouvrés après validation de l'inscription et signature du devis, sous réserve des places disponibles et des dates programmées.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CP Quality Consulting étudie toute demande d'aménagement pédagogique, matériel ou organisationnel permettant l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Notre référente handicap, Céline Partage, peut être contactée en amont de la formation à l'adresse celine.partage@gmail.com afin d'évaluer les besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires (accessibilité des locaux, adaptation des supports pédagogiques, aménagement du rythme, mise en relation avec les acteurs du réseau AGEFIPH/FIPHP, etc.).

CONTACT

CP Quality Consulting — Céline Partage, consultante formatrice QSE

Contact et référent pédagogique : celine.partage@gmail.com — 06 12 30 07 09

6 rue des 3 Villes, 88100 Saint-Dié-des-Vosges

SIRET 532 399 904 00046 · Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 44880150888 auprès du Préfet de la région Grand Est (ne vaut pas agrément de l'État)
· TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Document non contractuel — mise à jour le 17 septembre 2026. Programme susceptible d'être adapté aux besoins spécifiques du bénéficiaire et de son contexte professionnel.